

DÉFINITIONS DES VALEURS

L'EQUITE

Propositions du Petit Robert

- a) *EQUITE* : Qualité-valeur permettant d'attribuer à chacun ce qui lui est dû en référence à une justice naturelle.
- b) Agir avec **équité**, c'est traiter une personne avec égard et respect, lui donner une chance raisonnable de **faire** valoir son point de vue et lui appliquer les règles qui la gouvernent, sans discrimination.

DÉFINITION DE L'ÉTABLISSEMENT :

L'EQUITE envers les élèves, c'est offrir les mêmes chances pour tous et toutes de recevoir l'éducation qui lui est due en référence à la loi scolaire. Il est nécessaire de répondre aux besoins de chacun.e afin de compenser les inégalités éventuelles. Pour cela il est attendu de guider, aider et accompagner les enfants et leur famille dans le respect de leur individualité afin de rendre accessibles les apprentissages attendus.

L'EQUITE envers les enseignant.e.s, c'est offrir des conditions d'emploi et d'environnement respectueux des compétences et des personnalités de chacun.e dans les limites des obligations de leur cahier des charges. Il s'agit de faire preuve de bienveillance et de flexibilité quant à l'accueil des diverses pratiques pédagogiques et de favoriser les collaborations et la créativité. On veillera à guider, soutenir les enseignant.e.s afin de les orienter et de leur offrir des possibilités de formation variées dans le respect de la volonté individuelle.

L'EQUITE pour les familles, c'est de répondre aux besoins de chacun, chacune en référence avec les droits et les obligations de la loi scolaire. Il s'agira d'adapter sa communication et d'offrir avec bienveillance, soutien et étayage selon les besoins des familles afin de leur permettre de recevoir les informations utiles à l'accompagnement de leur enfant et de faciliter la collaboration avec les divers partenaires de l'école.





LA BIENVEILLANCE

Proposition du Petit Larousse

- a) *Une personne bienveillante est une personne qui se montre attentive au bien et au bonheur des autres.*

Proposition du Petit Robert

- b) *Disposition favorable à l'égard de qqn. → bonté, indulgence.
Affection, inclination qu'on a pour quelqu'un, disposition à lui vouloir du bien(Petit Robert)*

DÉFINITION DE L'ÉTABLISSEMENT :

LA BIENVEILLANCE envers les élèves est la capacité à écouter, et à montrer de l'empathie en accordant de la confiance en ses possibilités et ses compétences, quelle que soit son origine, sa langue, son âge, son sexe, son orientation sexuelle ou son handicap. Travailler avec bienveillance permet une approche positive de l'autre même lorsque ce dernier ne se conforme pas d'emblée à ce qui est attendu de lui ou d'elle. La bienveillance n'est pas une attitude passive si elle se couple avec une forme d'exigence qui croit aux capacités de l'élève.

LA BIENVEILLANCE envers les enseignante.s est une approche respectueuse de la réalité de chacun et de chacune et permet d'entendre et de prendre en compte l'autre sans jugement quelques soient son origine, sa langue, son âge, son sexe, son orientation sexuelle ou son handicap. Travailler avec bienveillance c'est accorder la confiance à son collaborateur, lui offrant la possibilité d'entrer dans une démarche réflexive et constructive, en cas de difficulté.

LA BIENVEILLANCE envers les parents est la capacité à les accueillir et à les entendre avec empathie, quels que soient son origine, sa langue, son âge, son sexe, son orientation sexuelle ou ses handicaps, de façon à leur offrir la possibilité d'entrer dans une relation de confiance avec les professionnels de l'école. Il s'agira grâce à cette attitude de leur accorder parfois le droit à l'erreur et de positiver afin de réfléchir avec eux aux solutions à envisager pour le bien-être de leur enfant et pour le développement de celui-ci.

LE PLAISIR ET LA CRÉATIVITÉ

Proposition du Petit Robert

- a) LA CREATIVITE est le pouvoir de création et d'invention (Petit Robert)
- b) LE PLAISIR est la sensation ou l'émotion agréable, liée à la satisfaction d'un désir, d'un besoin matériel ou mental. → bien-être, contentement.
Faire plaisir : être agréable (à qqn) en rendant service, etc

Proposition de Wikipédia

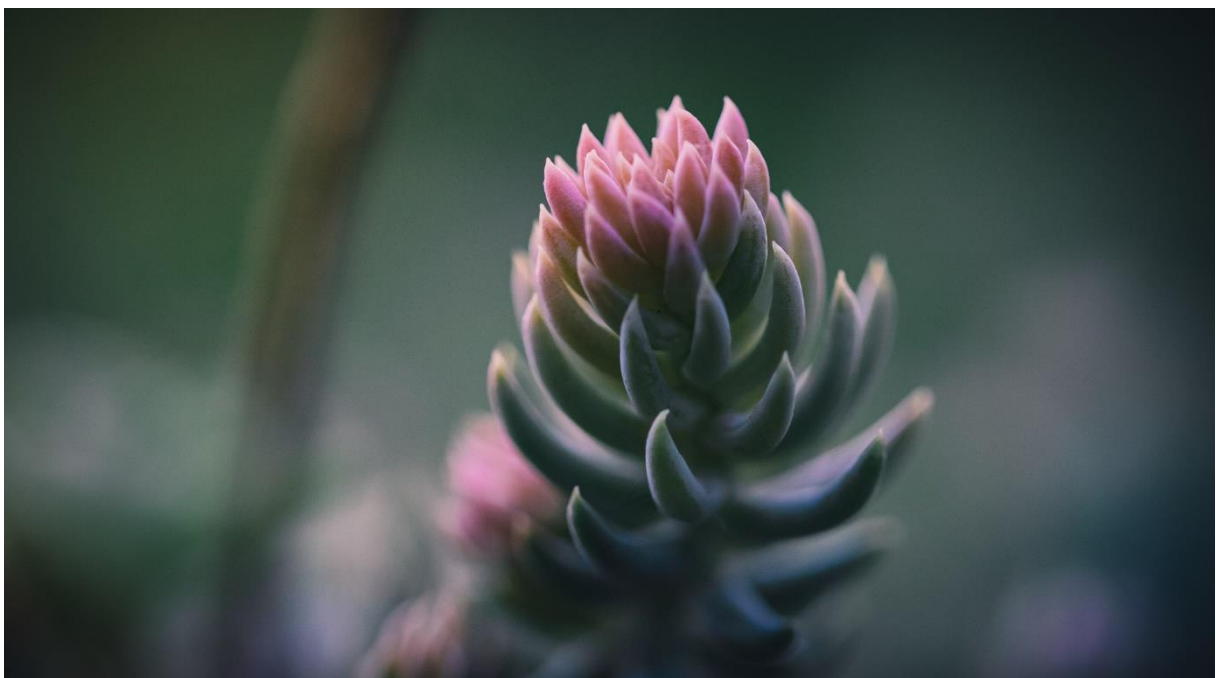
- a) LA CREATIVITE Opérationnellement, la créativité d'un individu est sa capacité à imaginer et produire, une grande quantité de solutions, d'idées ou de concepts permettant de réaliser de façon efficace puis efficiente et plus ou moins inattendue un effet ou une action donnée.

DÉFINITION DE L'ÉTABLISSEMENT :

CREATIVITE-PLAISIR auprès des élèves, contribue à la motivation, au partage et à l'engagement dans les tâches quotidiennes. Ces deux valeurs associées permettent la mise en place de projets emprunts de recherches et de découvertes, laissant la part belle à une certaine liberté.

CREATIVITE-PLAISIR des enseignante.s c'est le gage d'un certain engagement et d'une grande motivation. La recherche de celle-ci entraîne des découvertes et permet une grande liberté de mise en œuvre de projets divers et de partage.

CREATIVITE-PLAISIR pour les parents favorise un climat positif et communicatif. Cette philosophie de travail permet de nombreux partages qui facilitent le lien avec les familles.



LA COLLABORATION

Proposition du Petit Robert

- a) *Travail en commun, action de collaborer.*

Proposition du Petit Larousse

- a) *Action de collaborer, de participer à une œuvre avec d'autres.*

DÉFINITION DE L'ÉTABLISSEMENT

LA COLLABORATION entre professionnels de l'école, c'est travailler ensemble afin de permettre la circulation des informations et des échanges, et d'assurer une bonne qualité de communication. La collaboration telle que réfléchie implique une certaine confiance et est empreinte de solidarité. La collaboration est une ressource précieuse qui génère de l'émulation et procure un certain plaisir à co-construire.

LA COLLABORATION entre les élèves permet de créer son identité par le fait qu'ils partagent et échangent. Cela les aide à se sentir en confiance et à développer leur sens de la solidarité et de percevoir l'autre comme une ressource et non comme un obstacle. La collaboration stimule et motive les apprentissages.

LA COLLABORATION, entre les professionnels et les parents est fondamentale. Les parents et les enseignante.s portent le projet scolaire des élèves et réfléchissent ensemble aux divers chemins éducatifs possibles. La co-construction par le biais d'échanges favorise la circulation des informations et leur compréhension. Cela crée de la solidarité et entraîne chacun.e à communiquer dans un climat de confiance partagée. Cette collaboration peut être stimulante et une ressource pour chaque partenaire.

Note : Ces valeurs sont celles retenues par l'ensemble du corps enseignant suite à la journée pédagogique du mercredi 9 juin. Les définitions ont été élaborées par la cheffe de projet et le conseil de direction à partir des mots clefs retenus par les professionnels de l'établissement d'Entre-Bois, lors de cette même après-midi.

Pour le conseil de direction et le comité de projet du 360°

Martine Terribilini
Directrice et cheffe de projet